

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 10 (1937)

Heft: 6

Vereinsnachrichten: Union suisse pour l'amélioration du logement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent

habitation

administration
Case postale Chauderon, Lausanne

r é d a c t i o n
A. Hoechel, téléphone 28.273
78, rue de Lausanne à Genève

é d i t i o n
Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement
28, rue de Bourg à Lausanne

Union suisse pour l'amélioration du logement, 28 rue de Bourg, Lausanne
Section romande de la Fédération des architectes suisses F. A. S.
Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent 20, Lausanne
Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieusseux, Genève
Soc. genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre 5, Genève

Commission de rédaction :

LAUSANNE : Fr. Gilliard, arch. Dr Veillard, secrétaire du Cartel romand H. S. Virieux, architecte cantonal. GENÈVE : Edm. Fatio, arch. A. Guyonnet, arch. Dr A. Montandon. NEUCHATEL : F. Decker, arch. FRIBOURG : A. Genoud, arch.

Abonnement : Suisse Fr. 4.— par an. Etranger Fr. 6.40.
Prix du numéro : Fr. 0.40. Versement au compte de chèques II 6622

Communiqués et renseignements techniques et commerciaux

Union suisse pour l'amélioration du logement (voir rapport, page 103)

Le programme de l'assemblée générale du 5 et 6 juin a paru dans notre dernier numéro, ce qui nous dispense de le répéter aujourd'hui.

Toutefois, nous ne voudrions cependant pas laisser passer ces journées de travail et de fête de notre union suisses sans remercier nos nombreux Confédérés du plaisir qu'ils nous font en tenant leurs assises en Suisse romande.

La Municipalité de Lausanne s'honneure d'avoir été représentée depuis la fondation de l'Union suisse parmi les membres actifs de l'Union, et la Section romande a toujours eu son président en résidence dans cette ville. Les visites que feront nos hôtes dans les différents groupes de logement pourront les convaincre que le problème de l'habitation économique et salubre fait l'objet des préoccupations de Lausanne depuis de nombreuses années.

Que nos hôtes veuillent trouver ici l'expression de notre plus cordiale bienvenue.

Le Comité de la Section romande.

Congrès international de l'Habitation et de l'Urbanisme

Paris, du 5 au 11 juillet 1937

organisé par la Fédération internationale de l'habitation
et de l'aménagement des villes
et l'Association internationale de l'habitation

Les trois sujets de notre congrès sont les suivants : « Urbanisme régional et national. » Rapporteur : Sir Raymond Unwin.

« L'habitation des classes peu fortunées. » Rapporteurs : Les loyers : Ministerialrat Dr Ebel ; Les finances : M. F.-C. Boldsen, directeur.

« L'habitation en hauteur et/ou en surface. » Rapporteur : M. Henri Prost, urbaniste.

Les rapports provenant des divers pays seront résumés et utilisés pour établir les trois rapports généraux qui serviront de base de discussions aux séances du congrès. Les rapports seront adressés gratuitement avant le congrès à tous les congressistes, qui recevront également par la suite un rapport-conclusion.

Les séances de travail et assemblées plénières auront lieu à la Maison de la Chimie, 28 bis, rue Saint-Dominique, Paris VII^e, mise à la disposition par le Commissariat général de l'Exposition.

Le Secrétariat général fonctionnant à la Maison de la

Chimie à partir du dimanche 4 juillet, de 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 18 h., nous vous invitons à vous adresser à ses bureaux dès le matin du 4 juillet, pour réduire au minimum le travail du lendemain au moment de l'ouverture des séances.

La cotisation au congrès est fixée à 150 francs français, que nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir en même temps que le bulletin d'adhésion, par mandat poste, au nom de la Fédération internationale de l'Habitation et de l'Aménagement des villes, 25 Bedford Row, Londres W. C. 1.

Les personnes accompagnant les congressistes devront acquitter une cotisation de 70 francs français (ne donnant pas droit aux rapports) pour participer aux séances de travail, réceptions et voyages.

La carte de congressiste vous sera envoyée dès réception de votre cotisation.

Du 4 au 19 juillet, la carte de congressiste donnera droit à l'entrée gratuite à l'Exposition internationale de Paris.

Résultats d'un concours de sculpture

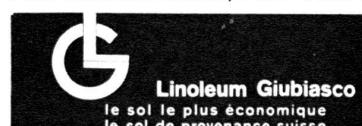
Le jury, désigné pour l'examen du concours ouvert, par le Département des travaux publics pour la recherche de motifs décoratifs destinés au quai Turrettini, s'est réuni le vendredi 7 mai 1937.

Il était composé de M. le conseiller administratif Emile Unger, de MM. Max Baumgartner, architecte, Maurice Braillard, architecte, Hermann Haller, sculpteur, et James Vibert, sculpteur.

Après avoir examiné les treize projets ayant participé au concours, le jury a retenu six envois auxquels il a attribué les prix suivants :

Premier rang, M. Frédéric Schmied, sculpteur, prix de 3000 fr. ; deuxième rang ex aequo, M. Frédéric Schmied, sculpteur, pas de prix, M. Max Weber, sculpteur, prix de 1300 fr., M. Luc Jaggi, sculpteur, prix de 1300 fr., M. Ernest Huber, sculpteur, prix de 1300 fr. ; 3me rang, M. H. Päquet, sculpteur, prix de 1100 fr.

Pour maisons neuves, rénovations



sera toujours la solution idéale